

PLATEFORME DE LUTTE CONTRE LES PEDOPHILES DU NET (PLPN)
BRIGADE DE PROTECTION DES MINEURS

À votre attention,

Je soussigné, M. François FARCY Commissaire générale de la police fédérale, en collaboration avec la Direction centrale de l'office européen de Police (**EUROPOL**), nous vous adressons ce mail par voie électronique peu après une saisie informatique de la cyber-infiltration pour vos informations que vous faites l'objet de plusieurs poursuites judiciaires en vigueur.

- **PÉDOPORNOGRAPHIE**
- **SITE PORNOGRAPHIQUE**
- **CYBERPORNOGRAPHIQUE**

Pour votre information, **la loi 390-1 du Code de procédure pénale de mars 2007** augmente les peines lorsque les propositions, les agressions sexuelles ou les viols ont été commis en recourant à internet. **Vous avez commis l'infraction après avoir été ciblé sur internet (site d'annonce), visualisation de vidéo à caractère pédopornographique, des photos vidéos ont été enregistrées par notre cyber-gendarme et constituent les preuves de vos infractions.**

Vous êtes prié de vous faire entendre par mail : office.protection@proton.me en nous écrivant vos justifications pour qu'elles soient prises en compte et vérifiées afin d'évaluer les sanctions, cela dans un délai strict de 72 heures.

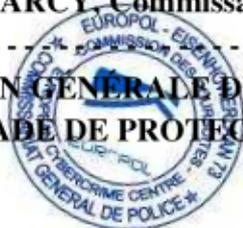
Passé ce délai, nous nous voyons dans l'obligation de transmettre notre rapport à **Madame Anne-Catherine CORDON** Juge de district dans le Valais, pour établir un mandat d'arrêt à votre encontre et nous procédons à votre arrestation immédiate par le poste de police le plus proche de votre lieu de résidence et vous serez fiché au registre national des délinquants sexuels.

Dans ce cas, vos coordonnées ainsi que votre Portrait Photographique et votre dossier seront également transmis aux associations de lutte contre la pédophilie et aux médias pour publication de votre fiche au **RNDS**.

Respectez cette convocation pour servir et valoir ce que de droit.

(CG) François FARCY, Commissaire générale de la police fédérale

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE FÉDÉRALE
BRIGADE DE PROTECTION DES MINEURS



FRANÇOIS FARCY
COMMISSAIRE GÉNÉRALE DE POLICE
SECTION EUROPOL EC3